Véronique Lauvergeat
Coach

Ateliers Co-Developpement

Pour le plaisir d'apprendre et de travailler ensemble !!!

Edition janv 2024

"Le meilleur de l'homme apparaît quand les circonstances s'y prêtent".

Collaborer dans une logique partenariale pour un projet commun -
Explorer ensemble et développer l'intelligence individuelle et collective !

Enjeux et Objectifs :

La pratique du co-développement est une pratique collective qui permet d'initier *en co-responsabilité et en co-créativité* de nombreuses évolutions individuelles et collectives et d'effectuer de véritables « sauts » qualitatifs. Cette pratique plutôt simple dans sa structuration permet d'accompagner les personnes dans leur contenu terrain **et** dans leur processus d'apprentissage en lien avec leurs besoins d'évolution.
C'est une démarche particulièrement utile dans les contextes de prise de fonction, de projet pluridisciplinaire, de ré-organisation pour enrichir sa vision et sa pratique professionnelle, développer son leadership et sa capacité d'influence, **se mobiliser et s'engager dans de nouveaux apprentissages, oeuvrer à la fois pour son propre succès et pour celle de son organisation**.

Processus : en 6 etapes

Etape 1 : l'exposé	**1. Le client expose** sa problématique, sa préoccupation, son projet (les 3P) Les autres participants en tant que consultants écoutent.
Etape 2 : la clarification	**2. Les consultants qui sont les pairs formulent des questions tout azimut**. Le client répond et se clarifie chemin faisant.
Etape 3 : le contrat	**3. Le client définit le contrat** de consultation que les consultants reformulent en termes de but, d'objectifs - ce à quoi le client veut aboutir en termes de résultats dans la séance.
Etape 4 : la consultation	**4. Les consultants produisent tout azimut -** donnent des idées, des avis, des suggestions, partagent des impressions, des perceptions, des ressentis, des émotions… des témoignages.
Etape 5 : le plan d'action	**5. Le client élabore sa synthèse** sur la base de ce qu'il retient et met en perspective sa stratégie, son plan d'action, ses décisions.
Etape 6 : la valorisation	**6. Le client et les consultants font un retour d'expérience et valorisent** tour à tour leur vécu et leurs apprentissages

Modalités :

L'intervention se déroule sur 6 à 8 séances d' ½ journée avec 6 à 8 personnes et comporte :

- 1 phase de briefing avec le commanditaire - en intra entreprises
- 1 phase de lancement avec les groupes - selon les volumes.
- 1 phase d'animation :
  - 1 présentation du protocole : état d'esprit, déroulement, consignes, règles du jeu.
  - 1 bourse au 3P (problématique, préoccupation, projet de chaque participant).
  - 1 processus en 6 étapes : chaque personne du groupe est le client d'une séance.
- 1 phase d'exploitation générale pour clôturer l'intervention.

Tarif : sur devis.
Principe du volontariat

Cette démarche est une démarche de développement personnel et professionnel.
Le travail est basé sur un échange dynamique et permet de mobiliser les personnes sur leurs enjeux et leurs objectifs et de favoriser par l'écoute, le questionnement et la reformulation, le développement de nouvelles ressources au service du positionnement, des actions et des projets à conduire.

Public :

Groupes de cadres, managers, dirigeants, élus souhaitant s'engager dans une démarche entreprenariale durable.

Les + de ces ateliers :

- **Une approche innovante de type "learning by doing", directe, créative et pragmatique.**
- **Un cadre modélisant pour améliorer la circulation de l'énergie dans les relations - la transversalité.**
- **Une démarche inconditionnellement tournée vers l'action - dans un mode résolution.**
- **Un accompagnement qui mise sur le groupe et les interactions entre les participants.**
- **Un espace pour créer de la valeur et pour que chacun donne le meilleur de lui-même.**
- **Une forme résolument expérimentale qui intègre pleinement le droit à l'erreur.**
- **Une relation partenariale avec l'ensemble des personnes - une logique de co-responsabilité et de co-créativitié.**
- **Un processus dynamique et très génératif en termes d'apprentissage, d'évolution et de transformation.**

RESPECT - ENGAGEMENT - ACTION

Contact :
06 07 28 73 18

Entreprise domiciliée : VL Consultante - 292 rue du Château - 45370 MAREAU AUX PRES
SIRET 508 065 513 00014 - **APE** 7022 Z - **URSSAF** : 450 3304534322
Mail : veronique.lauvergeat@coach-partenaire.com Site : http://www.coach-partenaire.com